

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire.)

— un **éditorial**, à propos de la fraternité, de « l'abus de solidarité verbale » et des différences essentielles entre les deux ;

— le compte rendu des **déjeuners** et des **débats** du second trimestre (dont un débat riche sur « Numérique et contrat social »), y compris un déjeuner avec nos confrères du « marché financier » ;

— dans les « **documents et travaux** » : un résumé de la **note de conjoncture** de juin 2015 un résumé des **extraits de documents** et « **verbatim** » diffusés depuis le 1^{er} avril ;

et les habituelles rubriques « Contrat-social » **en bref**
et « Comment **prendre contact avec nous** ».

éditorial

Solidarité contre fraternité ?

Le système de protection sociale français est sous pression. Le fait est connu et largement documenté : en dépit de ressources élevées et toujours croissantes, qui placent la France en tête des pays développés (34 % du PIB), il peine à remplir ses missions historiques, alors que les nouveaux besoins explosent.

La mise sous conditions de ressources des allocations familiales, portant atteinte au principe fondateur universaliste de la politique familiale est un des derniers épisodes de cette tension, avec « l'incident industriel » du Rsi, traduisant, au-delà de problèmes informatiques, son inadaptation profonde aux modes d'exercice du travail indépendant. Citons aussi le nouveau « dérapage » du plan de rétablissement des retraites publié avec la dernière loi du 20 janvier 2014, pourtant censé garantir leur soutenabilité, dérapage annoncé le 13 juillet 2015 par le très officiel comité de suivi des retraites.

Au niveau des discours, le mot-clef est aujourd'hui « solidarité ». Les propos et prises de positions l'assaisonnent à toutes les sauces, parfois même, et quitte à malmenier la langue française, comme *mantra* politique de circonstance face aux drames humains (« J'adresse ma solidarité aux victimes »). Je suis, vous êtes, nous sommes ou au moins nous devons tous être universellement solidaires ! « Liberté, égalité, solidarité », nouvelle devise de la République ?

Il faut s'inquiéter quand une notion, si noble soit-elle, se met à être utilisée à tous propos et comme une incantation. Car cet excès trahit un usage souvent biaisé, pour justifier n'importe quoi et son contraire, en « clouant au mur » de la morale tout contradictoire potentiel. Il convient donc de l'interroger. D'autant qu'en ce qui concerne la solidarité, il est évident que, sous diverses formes, elle est au cœur de ce qui fait tenir les hommes ensemble. Signalons que de bons auteurs viennent de le faire, sous la direction d'Alain Supioti ¹.

Qu'en est-il ? Avant d'être un principe d'organisation et une vertu morale, la solidarité est une propriété juridique (l'indivisibilité d'une obligation), elle-même issue d'une propriété physique, qui constate la dépendance mutuelle de deux pièces assemblées.

Reposant sur l'appartenance à une même communauté « nationale, professionnelle ou familiale »², ne dépendant pas du risque, ce qui la distingue de l'assurance ; réciproque ce qui la distingue de la charité, la solidarité repose sur un constat factuel de dépendance mutuelle au sein d'une communauté perçue. La vertu de solidarité fonctionne quand elle coïncide avec la perception d'un intérêt tangible sous-jacent. Plus direct, André Comte-Sponville pointe que c'est par l'élargissement de ses périmètres d'égoïsme — de solidarité — que l'homme dépasse ses égoïsmes personnels³. C'est cela qui lui donne sa force opératoire, mais c'est aussi pourquoi elle est prise en défaut par la mondialisation numérique, qui détruit ses références traditionnelles : « L'État est désormais trop petit pour les grands problèmes et trop grand pour les petits »⁴.

Avec son assise objective, la solidarité reste cependant et plus que jamais porteuse d'espoir. À condition de ne pas la dissoudre dans la compassion et la fausse vertu. Pourquoi ? Les États deviennent « objectivement solidaires » par l'effet de la mondialisation numérique. Ce qui restreint leur liberté et alimente un délitement des liens sociaux de proximité sur lesquels se sont construits nos dispositifs nationaux de « solidarités ». Qui, en outre, se sont historiquement structurés en grandes administrations organisées « en silos », chaque guichet traitant son volet spécifique de protection. Mais voilà, une personne en difficulté est plus que l'assemblage de ses difficultés. La prise en charge du décrochage social — de l'exclusion — requiert plus que jamais une approche globale et ouverte.

Y a-t-il une contrepartie positive à ce délitement ? Il faut y croire, car la mondialisation des enjeux qui déstabilise nos systèmes étatiques actuels porte sans doute aussi un grand espoir : celui d'un progrès dans la prise de conscience de notre état de dépendance mutuelle global, en tant qu'espèce humaine. Mais il faut et il faudra encore beaucoup de temps et de chemins de douleur pour que cette prise de conscience utilitaire débouche au niveau mondial, et alors au nom de la vertu, sur des dispositifs de protection sociale pratiques, lisibles, pertinents et économiquement efficaces.

La question est donc : comment aujourd'hui en France accompagner positivement la mutation en cours et alimenter l'espoir ? C'est là que nous retrouvons la fraternité. Beaucoup plus riche que la solidarité, qu'elle peut contenir comme principe technique et moyen d'organisation. Mais aussi plus exigeante, car matériellement plus désintéressée. La fraternité exploite cette capacité cognitive singulière de l'espèce humaine consistant à se mettre à la place de l'autre et à pouvoir ressentir ses émotions⁵.

L'État ne peut pas tout faire et il ne lui revient pas de tout faire. C'est un point de vue qui devient progressivement majoritaire, les illusions dirigistes et constructivistes étant pas à pas surmontées dans l'esprit du public. Mais il revient à l'État de rendre possible et de soutenir l'émergence et le développement des initiatives « fraternelles », qui n'impliquent pas de posture autoritaire dans l'aide à autrui, et qui — c'est leur marque — comportent toujours un engagement personnel.

Contrat-social a conduit en 2013 et 2014 une première étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté dans notre société, quelle que soit la nature initiale de cette difficulté (chômage, logement, justice, famille...).

Parmi les caractéristiques d'un accompagnement efficace mises en évidence par ce travail, figure en bonne place la nature de l'engagement attendu de l'accompagnateur : celui d'une position fraternelle, d'égal à égal, avec une prise de risque personnelle. Il n'y a pas d'accompagnement sans confiance, et il n'y a pas de confiance sans gage. Et c'est cette prise de risque personnelle qui constitue le gage. Cette position est incompatible avec la posture d'autorité et de bureaucratie, pourtant inévitable dans l'exercice régalién de l'État. Car un guichet ne prend pas de risque personnel.

Comme contributeur à la sauvegarde de notre lien social, Contrat-social souhaite aujourd'hui prolonger cette étude, en particulier sur les bonnes pratiques d'accompagnement. Oui, décidément, « Liberté, égalité, fraternité » reste une devise pertinente par temps de mondialisation numérique.

1. *La Solidarité, enquête sur un principe juridique*, sous la direction d'Alain Supiot, éditions Odile Jacob.

2. Ib.

3. « Ce n'est pas Platon qui s'est endetté », André Comte-Sponville, *Challenges* n° 441 du 9 juillet 2015.

4. Daniel Bell, sociologue américain.

5. Écouter à ce sujet Jean-Claude Ameisen dans ses émissions *Sur les épaules de Darwin*, France Inter.

vie de l'association

déjeuners

Au cours du deuxième trimestre, deux déjeuners ont permis de recevoir des invités :

Le 14 avril, Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'iFrap (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), où elle intervient depuis 2002, et qui est devenue une institution reconnue d'utilité publique en 2009, est venue nous commenter son dernier livre, *On va dans le mur*, distribué à 45 000 exemplaires en un mois, après trois autres livres, dont *60 milliards d'économies*.

Le 21 mai, Pierre Giorgini, actuel président de l'Université catholique de Lille, issu du monde de l'entreprise et de l'ingénierie de l'innovation. Il a occupé le poste de directeur délégué recherche et développement de France Télécom. Il est venu présenter *La Transition fulgurante*, parue chez Bayard, et nous parler plus généralement de l'éducation supérieure en France. Il nous a invités à lui rendre visite à Lille, en novembre, pour nous montrer ses réalisations.

Les **comptes rendus** de nos déjeuners sont **en ligne** sur notre site internet.

« **Déjeuner du marché financier** » du 6 mai 2015. À l'ordre du jour, un débat sur trois grandes questions économiques. Les échanges ont été nourris :

Conjoncture américaine. Les récentes statistiques américaines (dont la fiabilité resterait à vérifier) montrant une faible croissance au cours du premier trimestre ont suscité des craintes que d'aucuns pourront trouver exagérées.

Politique monétaire de la Bce. Rappelons que celle-ci consiste à injecter dans l'économie de la Zone euro 60 milliards d'euros par mois — au total 1 140 milliards de dollars, soit 12 % du PIB jusqu'en septembre 2016 — avec un risque à hauteur de 20 % pour la Bce et 80 % par chaque pays en fonction de sa contribution au capital de la banque. L'intervention se fait *via* la Bce et *via* les banques centrales nationales. L'incidence sur l'économie réelle apparaît avec une amélioration des exportations. Par ailleurs, l'afflux de liquidités entraîne mécaniquement une augmentation du prix des actifs, ce qui est bénéfique pour les anciens détenteurs d'actifs et crée un effet richesse.

Croissance économique. Le caractère conjoncturel des éléments favorables à la croissance (énergie, taux euro-dollar) n'est-il pas une source d'inquiétude à terme ? Sans nier l'effet favorable de *Quantitative Easing*, la sortie de cette opération est incertaine dans la Zone euro. Mais la croissance reste insuffisante en France pour créer des emplois d'autant qu'il existe encore des sureffectifs non résorbés, le PIB marchand continue à diminuer, la compétitivité reste insuffisante et l'augmentation des salaires dans la fonction publique a des effets d'entraînement.

Cours des actions. Indiscutablement, l'afflux de liquidités entraîne un gonflement du prix des actifs, voire une bulle selon certains. Objectivement les PER atteignent des niveaux élevés tant aux USA qu'en Europe avec deux comportements assez différents, à savoir une conception anglo-saxonne plus financière, plus spéculative notamment de la part des hedge-funds (très « trading ») consistant à profiter de la hausse pour prendre des marges (mais aussi des risques) et une attitude plus conservatrice, plus économique, plus prudente des investisseurs européens continentaux soumis aussi à plus de contraintes.

nouveau membre

Un nouveau membre nous a rejoints ce trimestre, il s'agit de **Jean-Carlos Angulo** — École des mines de Nancy (1971), puis Insead (1984) —, qui a commencé sa carrière comme ingénieur d'études à la Société européenne de propulsion de Bordeaux, puis l'a poursuivie au sein du groupe Lafarge (depuis 1975), dans lequel il a été successivement directeur général au Brésil, directeur général Lafarge ciments France, président de l'Europe de l'Ouest et membre du comité exécutif. Il vient de prendre sa retraite mais reste administrateur. Il est aussi président de la fondation de l'École des mines de Nancy depuis 2010.

débats entre membres

Leur intensification est un des objectifs de notre programme d'action. Rappelons qu'il suffit à toute personne qui souhaite apporter une contribution de l'envoyer à l'adresse **membres@contrat-social.com**. Au cours du deuxième trimestre :

Un débat sur « le numérique et le contrat social » a été entamé. En voici une première synthèse :

Tout a commencé par l'envoi d'un des habituels et éclectiques « extraits » (de la part de Pierre Cabon). Deux articles, parus l'un dans *La Tribune* et l'autre dans *Die Zeit*, qui brossaient un tableau inquiétant de la compétition engagée entre l'homme et la machine, tant pour le travail (robots contre ouvriers) que pour l'intellect ou l'expertise (compilation et analyse instantanée de données) en soulignant la privatisation de fait du phénomène par une poignée d'entreprises

californiennes ou chinoises.

C'est ainsi que s'est lancée une dynamique tout à fait stimulante de réponses croisées, Jean-Marc Boussard, Pascal Bouchard, André Khayat, Alain Raab, Étienne Krieger, Jean-Claude Angoulvant, Jacques Blanchard, Philippe Tixier, Xavier Lacaze et moi-même enrichissant cinq jours durant le débat de témoignages, convictions, questionnements... comme en un espace collaboratif de type wiki !

Les principaux points de vue échangés portent sur les thèmes suivants :

Mutation à marche forcée du marché du travail vers plus de spécialisation technique, plus de volatilité des compétences, moins de stabilité de l'emploi, mais pas nécessairement moins d'emplois.

Conclusion que compiler la donnée et en tirer les conséquences n'est pas la même chose que faire preuve d'une inspiration qui dépasse la totalité des informations traitées, fût-elle plus grande que la somme de ses parties, ce dont aucune théorie ne pare encore un appareil.

Dans le même ordre d'idées et dans le domaine spécifique du vivant, la réalité est si complexe et la dispersion des données si large qu'une machine ne peut qu'au mieux gagner du temps dans l'échafaudage d'hypothèses par des humains ou alerter sur une conjonction de facteurs à ne pas négliger (incompatibilités...).

Nécessité juridique d'une responsabilité humaine ultime en cas de défaillance (on ne saurait juger une machine).

Questions sur la fiabilité de la donnée, censée assurée par les phénomènes collectifs de débat ou de consensus... pourtant biaisés par l'exigence d'hyperréactivité et l'importance de la popularité.

Renoncement consenti des pouvoirs publics à certains domaines de souveraineté dont l'exercice est populairement mieux jugé lorsqu'il est effectué par certains acteurs privés, et dont les administrations ne souhaitent plus s'encombrer.

Corrélativement, renoncement massif mais inconscient des populations à certains droits, par confort ou par paresse, dans une sorte de soumission enthousiaste à un joug qui paraît gratifiant ou flatteur (« si c'est gratuit c'est vous le produit »).

Prise de conscience collatérale que de brusques transitions de phase de la société dans son ensemble sont en cours et en accélération, sans procéder d'un agenda politique organisé ou aisément récupérable.

Hypothèse selon laquelle, au cas où une authentique intelligence artificielle apparaîtrait, la logique qui la gouverne lui dicterait la supériorité, démontrée par la théorie des jeux, des stratégies d'alliance et de bienveillance vis-à-vis de l'humanité, plutôt qu'une fantasmagorie envie de « purger les organiques ».

Prise de recul face au prisme culturel des américains du sujet, où la technocratie militaro-industrielle ultra-patriotique rencontre le fantôme post-adolescent des start-uppers de bâtir « pour de vrai » la science-fiction de leur enfance.

Constat de la perte de souveraineté numérique européenne au profit des États-Unis qui concentrent en totalité les lieux de stockage des données, les protocoles d'échange, les systèmes d'analyse... le tout régi par une législation sécuritaire qui brandit la menace terroriste (très inefficacement combattue) pour avoir accès au secret professionnel, médical, judiciaire... de toute la planète

Et ce n'est que l'effet boule de neige d'un message. D'autres sur des sujets connexes tels que l'économie des données ou les modèles économiques disruptifs (Uber, AirBnB et consorts) ont provoqué à plus petite échelle des échanges informés.

Sur « la Grèce », un minidébat s'est lancé entre les membres peu avant l'édition de cette lettre ; en voici un résumé :

On nous annonce un accord sur la Grèce, même si les discussions sont loin d'être achevées et peuvent réserver encore bien des péripéties. Plutôt que de tenter de savantes analyses économiques, probablement démenties plus tard, on pourrait résumer la situation par quatre citations :

« Tout va très bien, madame la Marquise », même si le château brûle toujours (la dette, encore accrue, l'insuffisance de l'appareil productif...).

« Timeo Danaos et dona ferentes » (il doit rester des latinistes à Contrat-social... !) : qu'advient-il des « cadeaux » promis (les réformes) !

« Céder de l'espace (ici des promesses) pour gagner du temps ». C'est ce que disait Lénine pour justifier l'armistice de Brest Litovsk. Peut-être dans son passé militant, l'actuel premier ministre grec a-t-il étudié cette tactique et son application économique ultérieure, la « Nep ». En tout cas, ses volte-face vont sans doute lui permettre de sauvegarder l'essentiel, l'argent

et le pouvoir !

Mais « le pire n'est jamais sûr » !

On peut enfin considérer que quelle que soit l'issue, et le dossier est loin d'être clos, nous savons que l'opération sera très coûteuse. L'appartenance de la Grèce à l'Otan a dû aussi fortement peser, car c'est le dernier rempart face au Moyen Orient.

documents et travaux

note de conjoncture synthèse rédigée en juin 2015

Économie mondiale : une incertitude générale

Les dernières tendances de l'OCDE pour 2015 sont en recul par rapport à celles de mars : + 3,1 % pour la croissance mondiale, + 1,4 % pour la Zone euro, + 2 % pour les États-Unis, + 6,8 % pour la Chine, + 0,7 % pour le Japon... En fait, face à la montée des risques de toute nature, l'incertitude est générale et un climat de méfiance règne.

À trop mettre l'accent sur le court terme, on oublie la vision de long terme tandis que des éléments conjoncturels prennent une importance excessive. Quant aux politiques monétaires et notamment de *quantitative easing* (QE) des banques centrales, elles ont un effet sur les taux, l'inflation, les liquidités... mais certains s'interrogent sur leur impact durable sur l'économie réelle, sur la croissance.

France : une reprise modérée mais « à la traîne »

L'activité économique en France montre des signes d'amélioration. La croissance du PIB est réelle et devrait se situer entre 1 et 1,2 % en 2015 pour atteindre 1,5 % en 2016. Mais sans faire preuve d'un pessimisme excessif, si cela va mieux, cela ne va pas encore bien. La France se situe au-dessous de la moyenne de la Zone euro et en décalage par rapport à ses principaux voisins. Le chômage baisse moins vite que dans la plupart des pays européens : il continue même à croître en attendant une stabilisation espérée pour la fin de l'année. La part de marché dans les exportations mondiales a reculé : les marges trop faibles n'ont pas permis aux entreprises d'investir et d'innover suffisamment face à la concurrence. Et pourtant, la France ne manque pas d'atouts et pourrait inverser cette tendance.

Europe : la crise grecque

Les performances revues à la hausse de l'économie européenne sont réelles mais oubliées derrière la crise grecque. Les pays qui ont consenti en leur temps des efforts sont les mieux récompensés : Espagne, Irlande... Les déficits publics tendent à se résorber lentement mais inégalement selon les pays.

De son côté, le Royaume-Uni continue à afficher une croissance confortable 2,4 à 2,6 % en 2015 mais avec un déficit public qui a dépassé 5 % l'an dernier

En fait, la situation de l'Europe et plus précisément de la Zone euro est dominée actuellement par la question grecque. La Grèce non seulement ne pourra pas rembourser sa dette mais elle aurait encore besoin d'un important apport de capitaux pour seulement survivre. Par-delà les aspects économiques, le problème est davantage politique, social et géopolitique pour ce pays au bord du chaos. La crise grecque est de plus un révélateur de l'incapacité de l'organisation européenne au sens large dans sa configuration actuelle à résoudre ses propres problèmes.

États-Unis : le chaud et le froid

Les prévisionnistes ont bien du mal à se faire une opinion stable sur les perspectives à court terme de l'économie américaine. Après le dynamisme affiché à la fin de 2014, les mauvais résultats du premier trimestre de l'année ont singulièrement tempéré l'optimisme pour 2015. Les projections macroéconomiques se situent actuellement autour de 2 % avec un taux de chômage légèrement inférieur à 5,5 %. On peut comprendre l'expectative qui transparaît pour un relèvement des taux, toujours envisagé.

Par ailleurs, si l'industrie manufacturière américaine connaît un rebond depuis 2010, sa part de marché a décliné depuis 2000 comme dans la plupart des économies développées à l'inverse de la Chine qui connaît une forte progression

Sans rejoindre certaines craintes peut-être excessives, les interrogations demeurent en dépit d'éléments favorables et du dynamisme du pays.

Pays non occidentaux : une situation morose

La Banque mondiale a revu à la baisse les prévisions de croissance des pays émergents : autour de 4,4 % en 2015 contre 4,8 % précédemment.

En Chine, l'essoufflement relatif de la croissance se confirme avec 6,8 % en 2015, 6,3 % en 2016 selon le FMI qui porte un jugement critique sur la situation du pays : « un modèle de croissance non durable... des fragilités des entreprises, du secteur financier et du secteur public... qui risquent de s'aggraver... » tandis que le ralentissement des investissements sur longue période se confirme. Enfin, le krach récent des Bourses chinoises a mis en lumière leur caractère très spéculatif et pourrait avoir de lourdes conséquences en raison de son ampleur.

L'Amérique latine est un autre sujet de préoccupations : globalement, son PIB ne devrait pas dépasser une croissance de l'ordre de 1 % principalement pénalisé par le Brésil, l'Argentine et le Venezuela : insuffisance des infrastructures, faible productivité, corruption... expliquent en partie ces performances décevantes.

Le PIB de la Russie devrait chuter de 2,7 % en 2015 sous l'effet de la baisse du cours des hydrocarbures et des sanctions occidentales. À l'inverse, les prévisions pour l'Inde restent favorables : près de 7,0 % de croissance en 2015.

Face à des perspectives médiocres, le Japon envisagerait de laisser à nouveau glisser sa monnaie, ce qui ne serait pas sans inquiéter son voisin, la Corée du Sud. Comme on le voit, l'interconnexion des économies est très sensible.

Marchés de capitaux et banques : une forte volatilité dans un contexte chaotique

L'instabilité des marchés de capitaux fait naître de réelles inquiétudes. De multiples raisons alimentent cette situation. Il y a des facteurs objectifs tandis que des facteurs techniques exacerbent cette instabilité. On a vu une brusque remontée des emprunts d'État provoquant une sorte de « mini-krach » obligataire avec un taux allemand à 10 ans dépassant 1 % pour s'établir actuellement au-dessus de 0,6 % et l'OAT 10 ans respectivement 1,40 % et actuellement 1,1 %. De son côté, le Cac 40 enregistrait de fortes oscillations amplifiées par les incertitudes rappelées ci-dessus.

Dans ce contexte, que peut-on prévoir d'ici la fin de l'année ? Les marchés paraissent miser sur une remontée progressive des taux de la Fed à l'automne prochain. L'optimisme prévaut pour les marchés actions mais teinté de fortes incertitudes.

Du côté des banques, les derniers mois ont été favorables : reprise économique, effet des politiques monétaires... À signaler, les désaccords sur les projets de séparation bancaire auxquels s'opposent fermement les banques françaises.

Conclusion

Les multiples prévisions contradictoires montrent bien la confusion qui règne. Au total, derrière une reprise globalement modeste mais réelle, c'est l'incertitude voire la méfiance qui domine compte tenu des problèmes nombreux évoqués ci-dessus.

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux **membres** et aux **partenaires** de Contrat-social.

extraits et résumés

Au cours des mois d'avril à juin 2015, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les premiers chiffres entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les seconds sont le numéro d'ordre, dans le chapitre concerné, des extraits qui sont réservés aux membres).

NB : Depuis le début de l'année, à nos extraits traditionnels sont associés des résumés d'ouvrage, des « verbatims », aimablement mis à notre disposition par l'un de nos sympathisants.

Michèle Tribalat, « Intégration, la fin du modèle français », *Commentaire*, été 2015. Chacun reconnaît que l'immigration contemporaine dans un pays épris d'unité nationale mais qui, notamment, comporte une substantielle minorité musulmane pose de sérieux problèmes. Mais les opinions divergent quant à la façon de faire face. L'auteur a son opinion qu'on a le droit de ne pas partager mais elle a sans doute raison de signaler « l'émigration de catégories populaires » hors des grandes cités des banlieues. Elle souligne aussi le drame d'une Europe qui, en fort déclin démographique et en vieillissement prononcé, ne voit pas comment assimiler ces jeunes immigrés qui traversent la Méditerranée. **[37-11]**

Fondation Robert-Schuman, *Sécurité et défense de l'Europe : pour un livre blanc européen*, juin 2015. La fondation vient de publier un long document, difficile à synthétiser, qui indique dans sa conclusion : "préparer un livre blanc" ! Les extraits présentés, sans offrir de vraie solution, ont au moins le mérite de poser un problème fondamental. **[24-108]**

Jacques de la Rosière, « Réflexions sur la politique monétaire », *Commentaire*, été 2015. L'auteur se défend de vouloir critiquer ses anciens collègues. « L'objet de cet article n'est pas de porter un jugement sur les politiques monétaires actuelles d'"aisance quantitative" (*quantitative easing* : QE). Il s'agit seulement de soulever quelques interrogations ou d'expliquer certains doutes » écrit-il dans un avertissement qui précède son article. [21-44]

Un texte inspiré par « The Weaker Sex », *The Economist*, 30 mai 2015. Le texte souligne le rôle accru des femmes mais surtout la constitution d'une importante minorité d'hommes sans véritable place dans notre société. Si les phénomènes relevés par l'hebdomadaire britannique n'ont rien d'original, il a néanmoins semblé que, pour Contrat-social, les enchaînements proposés pouvaient mettre sur la voie d'une sorte de toile de fond. Les réflexions faites en notre sein ne doivent-elles pas tenir compte des grandes tendances qui affectent notre société ? Reste que la toile qui est brossée ici est évidemment discutable. On verra si elle sera discutée. [21-42]

Corinne Vadcar, « Les chaînes de valeur mondiales : un nouveau paradigme », *Friedland papers*, décembre 2014. Que l'économie soit de plus en plus mondialisée est un fait reconnu mais les conséquences en sont-elles suffisamment tirées ? Les autorités nationales gardent, certes, leur rôle mais ne sont-elles pas devenues, essentiellement, des superstructures sociales et politiques ? L'infrastructure économique — industrielle hier, celle des services aujourd'hui — est de plus en plus organisée en « chaînes de valeur » que décrit l'article dont vous trouverez ci-joint des extraits. Les États-nations n'ont sans doute qu'une influence limitée sur cette économie qui les déborde. Les institutions internationales, européennes ou mondiales, cherchent bien à recouvrer une maîtrise de ces flux, sur le plan fiscal notamment, mais elles n'y parviennent que partiellement. [23-65]

Françoise Fressoz, « Les "sages" affirment leur pouvoir », *Le Monde*, 24 avril 2015. Les médias nous inondent d'images et de commentaires du chaos qui règne dans de nombreux pays ; Moyen Orient en tête, bien sûr. En même temps, au sein d'une Europe occidentale enfin pacifiée après des siècles de conflits atroces, l'état de droit s'est, grosso modo, imposé et, ici et là se renforce. En France, un des piliers d'un état de droit de notre temps est l'institution capable, au premier chef, de contrôler la constitutionnalité des lois. Cet article récent traite de l'autorité accrue de notre Conseil constitutionnel. [42 -21]

Pierre-Jean Luizard, *Le piège Daesch, l'État islamique ou le retour de l'histoire*, La Découverte, février 2015. En dépit de la grande qualité de l'œuvre, il n'a pas été possible d'en faire des extraits. L'auteur rappelle l'histoire des pays du Moyen-Orient depuis la désagrégation de l'Empire ottoman ; les interventions multiples des occidentaux, leurs promesses, tenues ou non tenues. Il analyse la situation de chacun de ces pays et les religions qui y sont pratiquées. Les « grandes », sunnite et chiite, mais aussi les innombrables « petites ». Impossible de donner la préférence à certains paragraphes sans trahir l'œuvre. Le livre confirme, s'il en était besoin, l'énorme difficulté qu'il y aura à rétablir la paix dans une région aussi disloquée. [24-108]

« **Uber, Netflix, Lending club... et les autres** », *Financial Times*, décembre 2014. La diffusion des extraits relatifs aux robots et aux puissants ordinateurs a suscité de très nombreuses réactions, des réflexions : quels sont les effets des progrès techniques sur l'évolution de la société ? À ce stade nous avons affaire à un forum des membres de Contrat-social plus qu'à un débat organisé. (Voir plus haut le débat entre membres.) [23-62]

Anand Menon, « Le Royaume-Uni et l'Union européenne : rester ou sortir », *Rapport Schuman*, printemps 2015. Les relations entre la Grande Bretagne et l'Union Européenne vont sans doute rester sur le devant de la scène pendant des mois. Les conservateurs ayant emporté les élections législatives du 7 mai, ils devraient tenir la promesse de David Cameron : tenir un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. L'auteur de l'article croit que, si la méfiance d'un grand nombre de Britanniques à l'égard de liens avec le continent reste forte, la majorité des citoyens ne voudra pas rompre avec l'UE. À suivre... [24-107]

Dominique de Rambures, « Le "trou noir" du Parti communiste chinois », *Le Débat*, mars 2015. La Chine, son parti communiste (Pcc), son appareil judiciaire, son économie socialiste de marché : que de termes trompeurs nous dit l'auteur de l'article. Ce « parti » n'a évidemment rien à voir avec nos partis ; 80 millions de membres (y compris, désormais, des milliardaires) : une énorme machine à contrôler qui doit prévenir ces dérapages qui pourraient prendre un tour révolutionnaire. La justice, intégrée à l'équivalent de notre ministère de l'intérieur avec les conséquences que cela emporte. Les entreprises, elles ne peuvent ignorer le marché mais elles doivent rester « socialistes » ce qui veut dire sous le contrôle étroit des délégués du Pcc qui vivent en son sein. Ceux qui détiennent le pouvoir se sont organisés pour le garder. [24-106]

Russie. A. Alexei Koudrine, « Quel avenir pour l'économie russe », *RBC Daily*, Moscou, interview, janvier 2015. **B.** « Les problèmes structurels de l'économie russe », *Études économiques de l'Ocde*, janvier 2014. **C.** « Le mythe de la superpuissance énergétique russe », *The World Today*, Londres, mars 2015. **D.** Entretien avec Sergueï Guriev, « Le rouble dans la tourmente », *Politique internationale*, hiver 2014-2015. Le texte fait apparaître une économie russe bien plus calamiteuse qu'on ne le dit généralement. Le phénomène n'est,

à la fois pas nouveau — Gorbachev était déjà persuadé que le système soviétique était un échec — mais, aujourd'hui, s'ajoute la chute du cours du pétrole ; le tapis se dérobe sous les pas de Poutine. Pourra-t-il payer ses fonctionnaires en 2015 ? Conquérir Marioupol ?

[24-104]

Direction du Trésor, « Quel avenir pour l'industrie automobile française ? », *Lettre Trésor-éco*, octobre 2014. Que notre industrie automobile ne se porte pas bien, les extraits ci-joints d'une note de la direction du Trésor le confirment sans souligner suffisamment, les erreurs stratégiques qui ont été commises. Ce n'est pas seulement la mise tardive sur le marché de 4 x 4, c'est, plus généralement, l'absence à ce jour de ces véhicules haut de gamme qui, admirés, sont générateurs de profits (demandez un taxi G7 : neuf fois sur dix vous aurez une voiture allemande, japonaise ou suédoise) ; part trop forte du bas de gamme peu rentable ; marché chinois trop peu exploité... [23-58]

contrat-social en bref

Au cours des discussions du comité de pilotage du 16 décembre 2014, il est apparu qu'il fallait donner une meilleure place à nos activités économiques et financières. D'où les quelques modifications apportées à « Contrat-social en bref » que vous trouverez en italique dans les textes qui suivent.

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe *demande à ses membres* d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé *notamment par l'inadéquation de la politique et de la réglementation économique et sociale*. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées *mais à la condition que l'effort d'amélioration soit associé à une meilleure qualité de la politique économique et financière*. *Dans les deux domaines sociétaux et économiques que nous regardons comme notre « core business », nous cherchons à apporter des idées neuves par nos travaux.*

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé, très respecté et *s'appuyant sur une économie et des finances saines* est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. *Sont en cours une étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté par des organismes bénévoles et une autre sur les changements comportementaux induits par le développement du numérique*. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. Les **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribuent à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres

disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

3. Tous les *trois* mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.

4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

comment prendre contact avec nous



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez **ne plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.